



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PAR LE PROJET DE PAYSAGE : MÉTHODE D'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

RÉSUMÉ DU PROJET

Faisant suite à l'atelier intitulé « *faire du paysage une approche de travail pour construire un TEPOS* » animé lors des 5^e rencontres nationales TEPOS à Thouars, un groupe de travail s'est constitué à l'initiative du Collectif Paysages de l'après-pétrole (PAP) et de la Chaire Paysage et Énergie de l'École nationale de paysage de Versailles (ENSP), avec la participation du Cler (réseau TEPOS) et de négaWatt afin de proposer une méthode d'accompagnement à un groupe pilote de territoires TEPOS intéressés pour aborder la transition énergétique par le projet de paysage.

A. Intérêt du paysage pour penser les territoires de la transition énergétique

Comme l'a promu la compagnie négaWatt, la transition énergétique repose sur trois piliers fondamentaux : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles, polluantes, émettrices de gaz à effet de serre et de ce fait responsables du changement climatique et de ses conséquences dramatiques.

Cette transition conduit à transformer puissamment notre cadre de vie et nos modes de vie. Il faut à la fois : implanter des éoliennes, construire des méthaniseurs et des chaufferies bois, installer des panneaux photovoltaïques, faire évoluer les sites de production énergétique en place, passer des lignes électriques et modifier les réseaux de transport et de distribution d'énergie, remettre en gestion des bois et des bocages, changer de cultures agricoles et de modes culturels, isoler et transformer des bâtiments, en construire d'autres, faire évoluer les formes urbaines de nos villages, de nos villes et de nos quartiers, planter des arbres et végétaliser des surfaces, adapter nos espaces publics et leurs modes de gestion, revoir nos modes de transports et de déplacements, réorganiser nos espaces de travail et d'habitat, etc.

Nous pensons que la transition énergétique peut se construire grâce à une approche spatiale, donc paysagère : en effet, elle permet de s'appuyer sur l'histoire et la géographie pour contextualiser le projet de transition énergétique, de renforcer les approches intégrées et multifonctionnelles, d'impliquer les populations et enfin d'adjoindre une considération esthétique et qualitative à l'organisation fonctionnelle. Cette posture s'intéresse au bien-être des populations qui vivent sur ces territoires de projet, au sens de l'harmonie d'un espace au quotidien et de la participation de tous à son devenir.

Quel paysage de la transition construire ? On aurait tort de considérer cette question comme subalterne. L'urgence de la mise en œuvre de la transition interdit l'échec dans son processus de concrétisation ; or des blocages apparaissent déjà, - alors même qu'elle ne fait que s'engager -, sur des considérations souvent paysagères. Ici et là on dénonce une prise en compte insuffisante du paysage tel que vécu et perçu par les habitants ; on s'oppose aux projets ; la transition, à peine émergente, s'enlise ou risque de s'arrêter. La qualité paysagère globale ne sera pas acquise par la seule addition des actions menées en faveur de la transition, aussi nobles et vertueuses soient ces actions prises chacune individuellement. Le paysage à voir et à vivre ne peut être *une conséquence fortuite* de la transition : il a au contraire vocation à être *un élément de projet* de cette transition.

Quel paysage de la transition souhaite-t-on ? Dans quel cadre et selon quels modes voulons-nous vivre ? C'est en mettant cette question au cœur de la réflexion que l'on passera du paysage fortuit au paysage voulu ; que l'on intéressera les habitants à la transition sans les perdre dans la complexité technique ; que l'on mettra en mouvement la population, en la faisant passer d'une position paysagère spontanément défensive et conservatrice à une dynamique paysagère attentive mais exprimée, négociée, ouverte et prospective.

Le présent groupe de travail émet l'hypothèse que la démarche de projet de paysage peut efficacement favoriser la

concrétisation de la transition énergétique, en construisant un cadre de vie et en promouvant des modes de vie désirés et non subis. Il a pour objectif de construire une méthodologie de projet de paysage pour la transition énergétique, et de la mettre à disposition des territoires. Il vise en particulier les [212 territoires lauréats du label Territoire à énergie positive](#) pour la croissance verte (TEPCV) désignés par le Ministère de l'écologie (MEDDE) en février 2015, sans être exclusif. Il prend appui sur l'expérience acquise en matière de Plans de paysage, démarche de projet de paysage à l'échelle territoriale soutenue et promue par ce même Ministère.

Tirant bénéfice des premières expériences portées par l'École nationale supérieure du paysage au travers de sa Chaire Paysage et Énergie (Ateliers pédagogiques régionaux du Thouarsais en 2014-2015 et de la Côte sud chalonaise en 2015-2016), le groupe de travail cherche à préciser ces expérimentations sur de nouveaux territoires TEPCV. Trois territoires ont répondu favorablement à une sollicitation du Collectif PAP en septembre 2015, lors de la rencontre annuelle du réseau TEPOS animé par le CLER : Thouars Communauté, le Pays de Retz et la Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise.

C'est autour d'expériences de projets de paysage sur ces différents territoires, partagées et croisées entre les acteurs, que la méthode sera construite et promue :

- . Quels sont nos paysages aujourd'hui et quelles sont nos ressources et nos économies énergétiques potentielles ?
- . Comment évoluent-ils et quels sont les enjeux, au regard notamment de la transition ?
- . Quel paysage souhaitons-nous voir et vivre, et comment la transition peut-elle favoriser sa préservation, sa gestion et son aménagement durable ?

B. Méthode

Le groupe de travail constitué souhaite expérimenter et tester une méthode d'accompagnement auprès d'un groupe pilote de territoires à énergie positive ; la méthode proposée consiste à faire du paysage un outil facilitateur pour mettre en œuvre la transition énergétique en suscitant l'adhésion des populations et en les impliquant dans ce projet.

À partir des enseignements qui pourront être tirés de cet accompagnement, il est prévu de produire un outil méthodologique « *comment faire de l'approche paysagère un fil conducteur pour faciliter et guider un projet de transition énergétique dans les territoires* ».

Nous proposons d'accompagner l'animation dans les territoires en mobilisant des acteurs locaux, invités à porter un regard critique sur leur territoire et son devenir dans un contexte de transitions énergétique et sociale à engager. Le territoire mobiliserait un groupe composé d'élus, d'habitants, d'acteurs... pour travailler sur les paysages de demain et les amener à réfléchir sur ce qu'ils ne veulent plus dans leur territoire et sur la création de nouveaux paysages qui répondent aux enjeux actuels de transitions. Le collectif interviendrait en appui à quelques moments clefs de la démarche, notamment lors d'une première rencontre de terrain, puis par des échanges réguliers avec les territoires pour mesurer l'avancement du travail, enfin sur une rencontre collégiale avec les territoires après leur expérimentation, de façon à prendre du recul sur les travaux engagés et construire les bases d'une méthode transférable à d'autres territoires. En parallèle peuvent être engagés des travaux d'étudiants en écoles de concepteurs ; ceux-ci amplifieront la connaissance territoriale.

L'objectif est de construire un fil rouge commun pour les trois territoires, de façon à pouvoir comparer les approches et les avancées.

Les premières étapes :

Constituer un groupe de travail local, incluant des personnes d'horizons et d'origines diverses, des habitants « lambda » ... intéressés pour s'impliquer dans la démarche, avec un engagement sur leur participation.

Organiser une tournée sur le terrain avec ce groupe de travail et les étudiants (s'ils sont déjà actifs dans le territoire) pour échanger et regarder ce qu'on ne veut plus faire, montrer ce qui ne va pas dans une bonne direction, s'interroger sur comment faire autrement, aller voir des initiatives intéressantes comportant une dimension paysagère... Il s'agit de s'intéresser à tout ce qui peut faire paysage dans un territoire (ce qui a trait au bâti, à la nature, à l'économie, à la vie sociale, aux infrastructures, à la culture, aux services, à l'agriculture...) et de se poser la question de ce qu'on ne veut plus parce que c'est consommateur en énergie, ça appauvrit l'écologie et la biodiversité, ça induit une dégradation sociale et crée des inégalités sur le territoire (financières, sociales, isolement d'une partie des habitants...). Forts de ces constats, on peut alors s'interroger sur le sens dans lequel on voudrait aller, sur les choix permettant de faire autrement l'urbanisme, l'habitat, les espaces publics, l'énergie, la vie collective... Ces réflexions amènent à se projeter dans la création de paysages nouveaux et leur acceptation par les élus, habitants, acteurs.

Construire un programme de travail commun pour traduire la manière dont chaque territoire veut s'engager suite aux enseignements issus de la tournée de territoire, incluant une dimension participative forte.

C. Attendus

- . alimenter, par un travail de recherche-action, la réflexion sur la transition énergétique sur les territoires construits via la démarche paysagère ;
- . relier les thèmes de la transition énergétique et du paysage, inviter à la spatialisation du développement durable ;
- . redonner durablement à la question du paysage un rôle central dans les politiques d'aménagement du territoire dans un contexte de transition énergétique, donc durable. Mettre en lien les politiques publiques de paysage et de la transition énergétique ;
- . donner aux élus et techniciens des collectivités territoriales une compétence double en matière de développement durable et de paysage ;
- . favoriser les échanges pluridisciplinaires dans les formations à l'aménagement du territoire et chez les professionnels ;
- . favoriser l'émergence d'une plateforme de dialogue, en cohérence avec celles existantes, pour les territoires motivés par la mise en pratique de la transition énergétique ;
- . mettre en relation l'aspect théorique de la transition énergétique et son application spécifique et personnalisée sur différents territoires.

D. Partenaires et intérêts de chacun

Un groupe 'accompagnants' se constitue entre le Collectif PAP, la Chaire Paysage et Énergie de l'ENSP, le réseau TEPOS, le Cler et négaWatt.

> **La Chaire Paysage et Énergie**

La Chaire P&E développe des missions d'enseignement et de recherche par l'intermédiaire d'ateliers de projets (notamment Ateliers pédagogiques régionaux (APR) en dernière année), de stages de recherche ou encore de thèses. Cette expérimentation permet de développer les savoir-faire des paysagistes sur les territoires sous l'angle de l'enjeu énergétique.

> **Les territoires TEPOS**

Les territoires intéressés trouveront un appui à la réflexion concernant la spatialisation de la transition énergétique. Ils accéderont à des propositions multidimensionnelles par le paysage pour leurs territoires en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé.

> **Le Cler**

En tant qu'animateur du réseau TEPOS, le Cler pourra s'appuyer sur les démarches de paysage proposées pour agrémenter ses pratiques. Des situations concrètes sur les territoires permettent de donner à voir de possibles traductions de la transition énergétique, souvent chiffrée, pour les interlocuteurs.

> **négaWatt**

NégaWatt envisage un outillage territorial, peut-être sous la forme de plans paysagers énergétiques, pour illustrer des éléments de leur scénario. L'institut négaWatt est curieux de comprendre les démarches de paysage.

> **Collectif PAP**

Cette action concrète permet d'identifier le paysage comme appui de transition énergétique. Relancer l'intérêt du paysage et sa prise en considération par les politiques publiques est un objectif du collectif. De plus, cette action renforcera les alliances avec les partenaires de PAP. Enfin, l'intérêt est de s'appuyer sur les réseaux de formation en paysage et de faire vivre et développer les partenariats.

E. Attentes à court et moyen terme / Finalité de la démarche

> **Objectifs**

L'objectif premier est d'imaginer une démarche avec les territoires et les partenaires pour travailler sur les paysages de l'après-pétrole, c'est-à-dire s'appuyer sur les paysages pour construire les politiques territoriales de transitions. Cette méthode, après expérimentation pratique dans les territoires, pourra être transférée à d'autres territoires. Elle s'appuiera sur les ressources existantes, notamment les ateliers étudiants en cours 'territoires et transition énergétique' existants (Thouarsais et CdC Sud Côte chalonaise) et à venir ou encore la méthodologie de recensement des territoires européens à enjeux énergétiques du Cler. Elle s'appuiera également sur des visites de terrain et échanges avec les acteurs de territoire.

L'objectif second est d'encourager la professionnalisation d'étudiants paysagistes grâce à des ateliers sur la question de l'énergie dans les territoires.

> Questionnements

=> Comment la méthodologie des plans de paysage peut-elle aider à l'émergence de plans de paysage de la transition énergétique / des plans paysagers énergétiques territoriaux ?

=> Comment exprimer/accompagner une démarche avec des territoires qui seraient porteurs pour expérimenter cette démarche ?

F. Contacts

Armelle Lagadec & Mathilde Kempf
pour le Collectif Paysages de l'après-pétrole
03 70 99 50 99 / 06 62 37 55 36
contact@paysages-apres-petrole.org
www.paysages-apres-petrole.org

Bertrand Folléa & Auréline Doreau
pour la Chaire Paysage et énergie de l'ENSP
06 13 55 71 35 / 01 39 24 62 05
a.doreau@ecole-paysage.fr